

Analyse d'un risque lié aux IA génératives : Légalité et responsabilité

Dans le monde d'aujourd'hui, les IA génératives des gros groupes comme Open AI ou Google sont de plus en plus présente dans nos vies. Grace à elles nous pouvons générer du texte, des images ou pour notre branche à nous, du code en quelques secondes. Cependant cette technologie pose de nombreux problème juridique et une question de responsabilité comme par exemple sur les droits d'auteur.

Nous allons voir les problèmes que l'intelligence artificielle cause et les solutions envisagé.

1) La production de contenu illégaux.

Avec un simple prompt, chaque personne peut demander à l'IA de générer un contenu illégal comme de fausses informations, des propos diffamatoires, des contenus sensibles ou encore des actes haineux.

La question est de savoir qui sont les responsables de ces actes.

Par exemple si un utilisateur demande à une IA de générer une vidéo sur une personne réelle en lui demandant d'inventant des accusations grave et la publie, il s'agit d'une diffamation. Si la victime décide de porter plainte on se demande qui est réellement responsable de cet acte. Il faut donc en identifier un.

Dans la plupart des cas, c'est l'utilisateur qui sera tenu responsable, s'il ne vérifie pas correctement ce que l'IA génère.

Certaine IA, comme Grok dans l'application X ne sont pas réguler. Sur certaine photo, des utilisateurs demande à Grok de dénuder les photos, le plus souvent de femme ou d'enfant. L'IA coopère sans problème et donne à l'utilisateur ce qu'il souhaite.

Depuis peut l'application X, ne permet plus qu'aux personnes ayant un abonnement payant afin de pouvoir faciliter l'identification des personnes en cas d'abus.

2) Les droits d'auteurs

L'utilisation de l'IA présente un autre risque qui est le droit d'auteur. Elles sont entraînées, en utilisant des articles, images ou code informatique d'autre personne qui sont protégé par le droit d'auteur mais lors des réponses elle les réutilise sans la permission des auteurs.

C'est pour cela que si une image générée par intelligence artificielle ressemble trop à une œuvre protégée, il y aurait plusieurs responsables. Tout d'abord la personne qui a entraîné les IA avec des œuvres qui ne leur appartiennent pas et l'utilisateur, s'il l'utilise en s'appropriant l'œuvre pour sa propre utilisation.

3) Le domaine de l'informatique

Pour parler de notre domaine de l'informatique, les IA peuvent générer des applications ou des algorithmes en quelques secondes. Pourtant elles utilisent parfois des bases de données publiques qui peuvent être protégées par le droit d'auteur ou des codes similaires à des projets existants.

De plus un code généré peut avoir des failles de sécurité ou un dysfonctionnement qui peut engendrer des gros problèmes techniques surtout s'ils n'ont pas vérifié les informations données.

Même si le code vient d'une IA, le développeur est toujours responsable des actes car il doit garder le contrôle de ce qu'elle génère.

4) La responsabilité des entreprises.

Dans les cas que nous avons vu précédemment, les entreprises qui ont créé les IA peuvent également être tenues responsables si il y a un défaut de conception ou un manque d'encadrement.

C'est pour cela qu'en 2024, une loi, l'IA ACT a été adoptée par l'Union européenne afin d'encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle en Europe. Les IA sont classées par leur niveau de risque et ainsi reçoivent des sanctions de plus en plus graves en fonction de leur niveau.

Grâce à cette loi, la responsabilité est partagée entre les concepteurs et l'utilisateur. Les concepteurs doivent ainsi garantir un respect des normes de sécurité. Quant à eux, les entreprises devront former leur employé à utiliser les IA de la meilleure des manières et vérifier les informations données avant de les utiliser.

Cependant, cette loi présente une limite car elle n'est applicable uniquement dans l'Union européenne.

5) Conclusion

Pour conclure, l'IA est un outil puissant mais elle devient un risque pour la légalité et la responsabilité de ce qu'elle produit. Actuellement les IA produisent des éléments qui n'ont aucun sens juridique. La mise en place de loi comme l'IA ACT est

un avancement mais il reste encore des choses à améliorer afin de pouvoir utiliser ces outils sans réel risque.

Sources :

- Cour de droit à l'iut,
- <https://www.village-justice.com/articles/responsabilite-fait-des-chooses-ere-enjeux-juridiques>
perspectives,52725.html#:~:text=Le%20concepteur%20de%20l'IA,de%20man*i%C3%A8re%20inappropri%C3%A9e%20%5B3%5D.*
- <https://artificialintelligenceact.eu/fr/>
- <https://www.leclubdesjuristes.com/societe/numerique/images-denudees-generees-par-grok-de-quoi-lia-a-usage-general-est-elle-le-nom-13805/>
- <https://goldwin-avocats.com/fr/faq/qui-possede-les-droits-sur-une-oeuvre-generee-par-intelligence-artificielle/>